

Modalités générales d'évaluation

L'examen se déroule en 3 temps :

1. Une épreuve pratique étalée sur plusieurs journées, où les candidats travaillent en équipe de 4 à 6 candidats tirés au sort devant un jury (et sont évalués individuellement).

Les candidats préparent le montage de l'événement, rendent opérationnelles les installations lumière, son, machinerie et vidéo, puis exploitent les équipements comme en condition de spectacle, et enfin démontent, rangent et effectuent la première maintenance du matériel. Le jury fournit aux candidats un sujet d'examen, contenant (liste non limitative) des plans de feu, des fiches techniques, des synoptiques son, des fichiers vidéo et son. Ces documents servent de base à la mise en situation.

2. Une épreuve écrite (sur table), sur le modèle de l'étude de cas : les candidats démontrent leur compétence dans la rédaction de documents de la responsabilité des régisseurs (planification, fiche technique, plan de feu, synoptique son... comme précisé dans le référentiel).

3. Un entretien avec le jury d'une vingtaine de minutes lors duquel les candidats défendent le dossier constitué pendant l'épreuve écrite. Les candidats présentent et expliquent leurs choix. Le jury pose ensuite des questions aux candidats pour tester leur réactivité. Les candidats sont donc à la fois évalués sur la pertinence de leur dossier et sur leur capacité à défendre un projet à l'oral.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A. ORGANISER LE SUIVI GLOBAL DU PROJET : ÉTABLIR ET METTRE EN PLACES LES CONDITIONS TECHNIQUES, HUMAINES, FINANCIÈRES ET JURIDIQUES DE RÉUSSITE DU PROJET			
A1. Analyser la faisabilité du projet	<p>Sous l'autorité de chef de production, directeur technique ou directeur administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier le projet du directeur artistique ou du metteur en scène afin de pouvoir déterminer et prendre en compte l'ensemble des besoins de l'événement - Établir le budget nécessaire à un événement, dans le respect du cadre imposé par la direction de production et des besoins artistiques de l'événement afin de pouvoir le soumettre à la direction/production. - Présenter un projet sous ses aspects techniques, réglementaires et organisationnels dans le cadre d'une réunion avec des autorités administratives (préfecture, collectivité territoriale, gendarmerie, etc.) pour obtenir toutes les autorisations nécessaires. - Rechercher et sélectionner les éventuels partenaires et prestataires nécessaires pour procéder aux réservations de matériels et aux embauches. 	<p>Epreuve sur table (6h) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre d'une étude de cas, le candidat rédige un dossier technique et sécurité (impliquant fiche technique, planning des équipes techniques, feuille de route, budget, composition d'équipe). <p>Soutenance :</p> <p>Les candidats défendent leur dossier à l'oral pendant 20 minutes, puis échangent avec le jury pendant 10 minutes.</p>	<p>Le jury tient compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justesse des informations. - Qualité rédactionnelle et clarté des explications. - Le dossier technique et de sécurité doit être exhaustif. - Faisabilité du planning et des fiches techniques. <p>Lors de la soutenance, le jury est attentif à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cohérence avec le dossier rédigé. - L'exhaustivité des réponses apportées. - La capacité à argumenter et à défendre son point de vue. - La capacité à s'adapter à des propositions ou recommandations du jury. <p>De façon générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a démontré sa capacité à défendre un projet vis-à-vis de tiers administratifs (préfecture, élus, etc.) - Il a démontré sa capacité à tenir compte des exigences artistiques, techniques, financières, humaines et relatives à la sécurité, d'un projet de spectacle vivant.
A2. Recruter et animer des équipes techniques	<p>Sous l'autorité du chef de production, du directeur technique ou du directeur administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recruter le personnel technique (régisseurs et techniciens) afin de pouvoir répondre à la demande précédemment identifiée. - En mobilisant sa connaissance du rôle et des compétences attendues de l'ensemble des techniciens d'une structure produisant ou diffusant des spectacles, repérer et recueillir les besoins en formations de l'équipe afin d'assurer le bon déroulement du projet. 		
A3 - Préparer le déroulement de l'événement, sur le plan contractuel (feuille de route, fiche technique, contrats de travail)	<p>Sous l'autorité de chef de production, directeur technique ou directeur administratif :</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> - Faire les DPAAE des techniciens et s'assurer du respect du droit du travail et des conventions collectives liées au spectacle vivant pour garantir la légalité de l'évènement. - Rédiger la feuille de route d'un spectacle afin de transmettre efficacement toutes les informations aux équipes techniques. - Rédiger les fiches techniques : lister les besoins de l'évènement afin de pouvoir transmettre efficacement les informations aux régisseurs techniques 		<ul style="list-style-type: none"> - Les documents rédigés sont exploitables dans un cadre professionnel : ils sont exhaustifs ; clairs et correctement rédigés ; sans détail incohérent.
A4 -Préparer le déroulement de l'évènement sur le plan organisationnel (planning).	<p>Sous l'autorité de chef de production, directeur technique ou directeur administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le planning général (technique et artistique) d'un évènement (par activité : montage, préparation, démontage, et par secteur : lumière, son, plateau, vidéo, artistique) pour garantir l'efficacité du montage et du déroulement de l'évènement. - Réaliser un dossier de sécurité d'un évènement (incluant plan de site, distribution électrique, contraintes matérielles et de sécurité) pour garantir la conformité et la légalité de l'évènement. - En tant que régisseur d'accueil, lire et interpréter la fiche technique envoyée par le régisseur de tournée afin de préparer son arrivée. 		
A5 - Préparer l'accueil des artistes ou des invités	<p>Sous l'autorité de chef de production, directeur technique ou directeur administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le suivi logistique (hôtel, transport, restauration loges), en respectant le budget établi, afin de garantir l'accueil des artistes et/ou des invités. 		
B. SUPERVISER L'EQUIPE TECHNIQUE PENDANT LES PHASES DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE DE L'EVENEMENT			
B1 - Superviser la rédaction des bons de commandes.	<p>En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider les bons de commandes rédigés par les régisseurs techniques à l'attention d'un loueur ou d'un magasin pour pouvoir procéder à la location du matériel. 	<p>Dans le cadre de l'épreuve écrite, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valide un bon de commande <p>Dans le cadre de l'épreuve pratique, le candidat :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le stock du matériel a bien été vérifié - Les éventuels incohérences dans les bons de commande ont été relevées.

	- S'assurer que les éléments techniques Lumière / Son / vidéo / structure que les kits d'accroche levage et rigging ont bien été réceptionnés par les équipes techniques pour garantir le bon déroulement du montage.	- S'assure que les régisseurs techniques aient bien vérifié le matériel réceptionné par leur équipe dans le magasin du certificateur.	
B2 - Vérifier le bon fonctionnement des équipements « lumière, son vidéo et structure »	En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques : - S'assurer que le matériel reçu ai été conditionné correctement afin de garantir son bon fonctionnement. - Vérifier, le bon fonctionnement du matériel son et image afin de garantir le bon déroulement de l'évènement. - S'assurer que la petite maintenance des équipements soit bien effectuée par l'équipe technique et que toutes les procédures de remontées d'informations concernant les pannes soient bien appliquées afin de garantir l'opérabilité du matériel.	A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat s'assure du bon fonctionnement des équipements et du respect des procédures concernant la maintenance.	La méthodologie est rigoureuse : - Tous les points de contrôles sont vérifiés. - Les vérifications auprès de chaque poste du bon déroulement, sont assurées de manière constante.
B3 - Superviser le démontage des équipements lumière, son, vidéo et machinerie en toute sécurité, en respect des procédures en vigueur.	En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques : - S'assurer du bon enchaînement des activités de chaque poste afin de garantir l'efficacité et la sécurité du démontage. - S'assurer de la mise hors tension de l'installation électrique afin de garantir la sécurité des équipes.	A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat s'assure du bon déroulement du démontage et du rangement des équipements son, lumière et de la machinerie.	Les procédures de démontage sont appliquées en totalité et fidèlement : - Les consignes de sécurité sont appliquées ; - Le matériel est nettoyé et à nouveau utilisable ; - L'inventaire des éléments manquants est exhaustif, précis et exploitable ; - L'identification en phase de reconditionnement est claire et sans ambiguïté.
B4 - Respecter les normes de sécurité relative au personnel, au matériel et au public.	En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques : - Expliquer aux équipes la réglementation des ERP (établissements recevant du public) et s'assurer qu'elle soit bien respectée par tous afin de garantir la sécurité des équipes et du public.	- Dans le cadre d'un questionnaire (questions ouvertes), le candidat donne les grandes règles administratives relatives au droit du travail et à la réglementation des ERP.	Le taux de mauvaises réponses est inférieur à 5%.
C. SUPERVISER L'OPERABILITE DES DIFFERENTES INSTALLATIONS "DISTRIBUTION ELECTRIQUE, ACCROCHE LEVAGE, SON, LUMIERE ET VIDEO" SUR LE LIEU DE L'EVENEMENT.			

<p>C1 –Mettre en conformité technique et artistique les installations son et lumière</p>	<p>En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler les plans et les plans de feu des régisseurs pour s'assurer que l'implantation des éclairages et des pendrillons, frises et cycloramas respectent bien le dossier de production. - Si nécessaire procéder à des ajustements afin de garantir le respect des intentions du directeur artistique ou du metteur en scène. - Contrôler la conformité du système de sonorisation à l'aide de patch son et synoptique rédigé par le régisseur son afin de s'assurer qu'il corresponde bien aux exigences techniques et artistiques du projet. 	<p>A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat contrôle les documents fournis par les régisseurs techniques (plans, plans de feu, patch et synoptiques).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éventuels incohérences dans les documents sont bien relevés. - Les documents finaux respectent bien les intentions techniques et artistique du metteur en scène ou du directeur artistique. - les consignes sont claires et précises. - les remarques sont justifiées et pertinentes.
<p>C2- Diriger, le montage et la configuration des différents systèmes de diffusion vidéo</p>	<p>En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les équipes techniques aient bien câblé les régies vidéos et raccordé l'ensemble de la chaîne vidéo pour garantir la qualité des projections. - S'assurer que la mise au point du projecteur a bien été effectué pour garantir la qualité de l'image. - Vérifier le workflow mis en place par le régisseur techniques pour garantir le plan déroulement de la projection. 	<p>A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation, le montage et le câblage du vidéoprojecteur - le réglage du vidéoprojecteur - la mise en place de la régie vidéo et vérifie le bon fonctionnement de la partie de la chaîne vidéo 	<p>Les régies sont correctement reliées et en situation de fonctionner, la qualité de projection est de niveau professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'image projetée est correctement cadrée. - Chaque maillon de la chaîne vidéo fonctionne au niveau de qualité attendu. - Tous les éléments des régies nécessaires à l'évènement sont mis en place selon les consignes du jury. - Le planning est respecté. - La sécurité est assurée. - les consignes sont claires et précises. - les remarques sont justifiées et pertinentes.
<p>C3 - Diriger les réglages des différents éléments des régies son et lumière</p>	<p>En dirigeant les différents régisseurs techniques, ou directement avec les équipes techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le réglage des projecteurs traditionnels et asservis pour garantir la qualité et la conformité de l'éclairage de l'évènement. 	<p>A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat contrôle :</p>	<p>La méthodologie est rigoureuse, la qualité d'éclairage est de niveau professionnel :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les l'encodage (des mémoires) du spectacle à la console « asservis » sont bien réalisés pour permettre le pilotage à distance des équipements. - S'assurer que l'installation son est bien conforme aux feuilles de patch précédemment validées pour garantir le bon déroulement de l'évènement. 	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de la régie ; - l'adresse des projecteurs asservis selon le plan de feu ; - le réglage des projecteurs traditionnels ; - les mémoires et les effets sur les différentes marques de pupitres lumière. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'adressage des projecteurs asservis respecte intégralement le plan de feu ; - L'ensemble des réglages des projecteurs traditionnels sont respectés ; - Les modifications du plan de feu sont toutes reportées ; - Les mémoires sont totalement encodées et testées en fonction des demandes de l'éclairagiste ou du régisseur lumière ; - Chaque règle de sécurité est respectée ; - les consignes sont claires et précises. - les remarques sont justifiées et pertinentes.
D. COORDONNER LES EQUIPES PENDANT LES REPETITIONS PUIS PENDANT L'EVENEMENT			
D1- Coordonner les équipes de sécurité	<p>En dirigeant les équipes de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant l'arrivée du public, faire le tour du site avec l'équipe de sécurité et leur expliquer le dispositif pour garantir la sécurité de l'évènement. - Rappeler les consignes de sécurité globales et veiller à leur respect par les équipes pour garantir la sécurité des personnes. 	<p>A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat supervise une équipe d'agents de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes sont claires et pertinentes. - Aucun éléments n'a été oublié - Tout le site a été couvert par la visite.
D2 - Coordonner les régisseurs et leurs équipes dans la résolution des problèmes techniques.	<p>En complète autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En mobilisant ses compétences et connaissances technique, s'assurer du bon enchaînement des activités de chaque poste (régie lumière, régie son, régie vidéo, machinerie) afin de garantir le bon déroulement de l'évènement. 	<p>A partir d'un cahier des charges conçu par le jury en vue de la préparation d'un évènement relevant du spectacle vivant le candidat coordonne les différents chefs de postes.</p>	<p>Le management de l'équipe est maîtrisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les problèmes sont identifiés. - Les informations quant à la bonne marche à suivre sont données. - Les solutions sont en bonne voie. - Les délais nécessaires sont très précisément évalués par rapport à

	<ul style="list-style-type: none">- Identifier l'origine d'un dysfonctionnement et évaluer les conséquences sur les autres postes afin de garantir la qualité de l'évènement.- Trouver rapidement une solution et la communiquer efficacement aux équipes techniques pour ne pas perturber le déroulement de l'évènement.- S'assurer de la résolution appropriée du problème pour garantir la qualité de l'émission.		l'impact sur le déroulement de l'évènement.
--	--	--	---